

ACCÈS AUX DROITS

INVESTIR MAINTENANT POUR ÉCONOMISER DEMAIN ?

Nous, signataires de cette tribune, avons débattu avec plus de 500 personnes le 10 décembre 2024 à Nancy au Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle lors d'un colloque avec Claire Hédon, Défenseure des droits, sur « L'accès aux droits, comment faire ensemble ? Une question de dignité et d'émancipation », en explorant ce chemin de l'investissement social.



De gauche à droite : Claire Hédon, Nicolas Duvoux, Chaynesse Khirouni, Luc Carvounas, Marie-Aleth Grard, Mathieu Klein.

Actuellement, en France, 5,1 millions de personnes vivent avec moins de 1 000 euros par mois, d'après l'Observatoire des inégalités, et la moitié d'entre elles ont moins de 30 ans. En deux décennies, ce chiffre a augmenté de 1,4 million de personnes. Il est urgent de considérer l'accès aux droits comme une garantie du respect de la dignité, de l'émancipation et de l'autonomie.

Cela suppose une vision large des droits : le droit à l'éducation, à la santé, à la justice, à la culture, aux loisirs, etc. Ces droits ne doivent pas être appréhendés comme des dépenses, mais des fondations pour une justice sociale garantie. Ils créent les conditions d'une société plus inclusive et apaisée.

« Le coût de l'inaction dépasse de loin celui d'un investissement social initial dans l'ouverture des droits et l'accompagnement. »

Permettre à chacun d'accéder à ses droits, c'est éviter des coûts induits qui, à long terme, pèsent lourdement sur les finances publiques et encore plus sur la vie des personnes concernées. Le coût de l'inaction dépasse de loin celui d'un investissement social initial dans l'ouverture des droits et l'accompagnement.

Et si assurer des droits était finalement la clé pour conjuguer émancipation sociale et maîtrise budgétaire ? Le contexte aujourd'hui nous oblige à repenser en préalable nos modes de faire. Nous pensons que (re)poser les conditions de l'émancipation de toutes et tous pourrait bien être, à terme, un des investissements les plus rentables pour l'ensemble de la société et une véritable assise pour notre société.

Mais comment y parvenir dans un cadre où l'État, bien qu'omniprésent, ne peut tout faire seul ? Si nous plaidons pour une automatisation des droits au niveau national, elle ne permettra pas leur ouverture pour 100% des habitantes et habitants. C'est ici que le rôle des collectivités territoriales prend tout son sens. Communes et départements, bloc institutionnel intimement lié dans la proximité avec les citoyennes et citoyens, sont les relais indispensables pour adapter et compléter les politiques publiques au plus près des besoins et des réalités, des vécus. L'État, plutôt que de centraliser, doit pouvoir déléguer, en les finançant, ces compétences de proximité et de liens humains, permettant ainsi une réponse plus adaptée et plus efficace pour toutes et tous.

Il ne s'agit pas de multiplier les dispositifs, mais de simplifier les démarches, de les rendre plus rapides et opérationnelles et de les construire avec les personnes concernées.

En investissant dans un accompagnement ancré dans la réalité de ces parcours de vie, au plus proche des partenaires des collectivités, associations et acteurs territoriaux, nous pouvons faire autrement. Dire cela n'est pas une utopie, mais une transformation à la fois réaliste et nécessaire.

Cette ambition partagée le 10 décembre, audacieuse et ancrée dans le réel, invite donc à une réflexion collective : faire autrement et ensemble, comme de nombreux territoires ont pu le démontrer, l'expérimenter. À l'heure où chaque euro dépensé est observé, choisissons d'investir là où les effets se mesureront dans la durée : dans les droits, dans les vies et dans la cohésion de notre pays.

Chaynesse Khirouni

Présidente du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle

Nicolas Duvoux

Président du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE), Président du comité scientifique de territoires zéro non-recours (TZNR)

Marie-Aleth Grard

Présidente d'ATD Quart Monde

Mathieu Klein

Président du Haut Conseil du Travail social (HCTS), Maire de Nancy, Président de la Métropole du Grand Nancy

Luc Carvounas

Président de l'Union nationale des centres communaux d'action sociale (UNCCAS), Maire d'Alfortville

